



**Nachlassverträge - Concordats - Concordati**

**VD**

1. Débitrice: **B.O. STRUCTURED FINANCE SA**, Chemin de Pierre-à-Fleur 20, 1802 Corseaux
2. **Remarques:** A vous tiers intéressés.  
Le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 21 février 2013 à 15:30 heures, à Vevey, Rue du Musée 6, 3ème étage, sur la requête de sursis concordataire déposée par B.O. STRUCTURED FINANCE SA, M. Bennaceur OUALLOU Chemin de Pierre-à-Fleur 20, 1802 Corseaux.  
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation du débiteur.  
L'effet suspensif est accordé de sorte que tous les procédés de poursuites sont suspendus jusqu'à droit connu sur la présente requête.  
  
Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois  
1800 Vevey

00859353

